

Europe : le sursaut !

« Un sursaut est nécessaire. »

Dès l'annonce du résultat du référendum au Royaume-Uni, le président de la République, François Hollande, a pris la parole pour fixer le cap de l'engagement européen de la France.

« Les Britanniques ont décidé la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. C'est un choix douloureux, pour le

Royaume-Uni et pour l'Europe, mais c'est le leur et nous devons le respecter en tirant toutes les conséquences », a indiqué le président de la République.

Tout d'abord, le Royaume-Uni ne fera plus partie de l'Union européenne, les procédures prévues par les traités seront rapidement appliquées. C'est la règle et c'est la conséquence de ce vote. L'article 50 du traité sur l'Union européenne prévoit que tout État membre peut décider, conformément à ses règles constitutionnelles, de se retirer de l'Union. L'État membre qui décide de se retirer notifie son intention au Conseil européen. À la lumière des orientations du Conseil européen, l'Union négocie et conclut avec cet État un accord fixant les modalités de son retrait, en tenant compte du cadre de ses relations futures avec l'Union.

Ensuite, « la France pour elle-même et pour la Grande-Bretagne continuera à travailler avec ce grand pays ami auquel l'Histoire et la géographie nous unissent par tant de liens sur le plan économique, humain, culturel. Nos relations étroites en matière de défense seront préservées », s'est engagé le chef des armées.

« Le résultat de ce vote met gravement l'Europe à l'épreuve », a reconnu le président de la République. Elle doit montrer sa solidité et sa force en



Réunion ministérielle « Europe » le 24 juin

apportant les réponses nécessaires pour maîtriser les risques économiques et financiers du départ du Royaume-Uni.

Un sursaut est nécessaire. L'Europe, pour aller de l'avant, ne peut plus faire comme avant. Le danger est immense face aux extrémistes et aux populistes. Il faut toujours moins de temps pour défaire que pour faire, pour détruire que pour construire. La France, pays fondateur de l'Europe ne l'acceptera pas.

Elle doit être « une puissance qui décide souverainement de son destin et revendique son modèle ».

Le président de la République pourra compter sur le soutien de la délégation socialiste française au Parlement européen pour laquelle l'heure est à la refondation, à la fois au niveau de l'Union européenne et au niveau de la zone euro. Les Vingt-Sept doivent travailler ensemble en matière migratoire, de défense, de sécurité, de transition énergétique et de numérique. Au niveau de la zone euro, nous devons parvenir à une véritable convergence sociale et fiscale. Paris, Berlin et Rome doivent s'entendre pour proposer à leurs partenaires un budget de la zone euro et les institutions qui vont avec, pour répondre à ces priorités absolues : l'emploi et l'investissement.

CAP
FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 30/6/2016



PRESSE
URGENTE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Cohérence

À chaque session du Conseil départemental, les incohérences de la droite finistérienne éclatent au grand jour selon un scénario désormais bien rodé.

Acte 1 : en propos préliminaires, le chef de file Maël de Calan, joue le donneur de leçons et assure, la main sur le cœur, que son groupe soutiendra la majorité si elle réalise des économies.

Acte 2 : au cours des débats, les intervenants du groupe de droite se succèdent pour expliquer qu'il faut absolument que le Département poursuive toutes ses politiques et maintienne, voire augmente, le montant des subventions à ses partenaires, en particulier si cela concerne directement le canton dans lequel ils sont élus.

Le tout, bien sûr, en baissant les impôts.

Au bout de 15 mois, ça commence à devenir lassant...

PS29

Chiffre de la semaine

10 milliards d'euros

C'est le montant du troisième programme d'investissements d'avenir (PIA3) pour l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche.